

14ème législature

Question N° : 57607	De Mme Thérèse Guilbert (Socialiste, républicain et citoyen - Pas-de-Calais)	Question écrite
Ministère interrogé > Affaires sociales		Ministère attributaire > Affaires sociales, santé et droits des femmes
Rubrique > professions de santé	Tête d'analyse > ordre professionnel	Analyse > cotisations. caractère facultatif. perspectives.
Question publiée au JO le : 17/06/2014 Date de changement d'attribution : 27/08/2014 Question retirée le : 30/09/2014 (fin de mandat)		

Texte de la question

Mme Thérèse Guilbert attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur la question de l'adhésion à l'ordre national des infirmiers. Depuis sa création par la loi n° 2006-1668 du 21 décembre 2006, cet ordre est très contesté parmi la très large majorité de la profession qui ne cesse de dénoncer le caractère obligatoire de l'adhésion. Elle la remercie de bien vouloir lui indiquer les intentions du Gouvernement en la matière.